

# CROSS CHAMPAGNIER

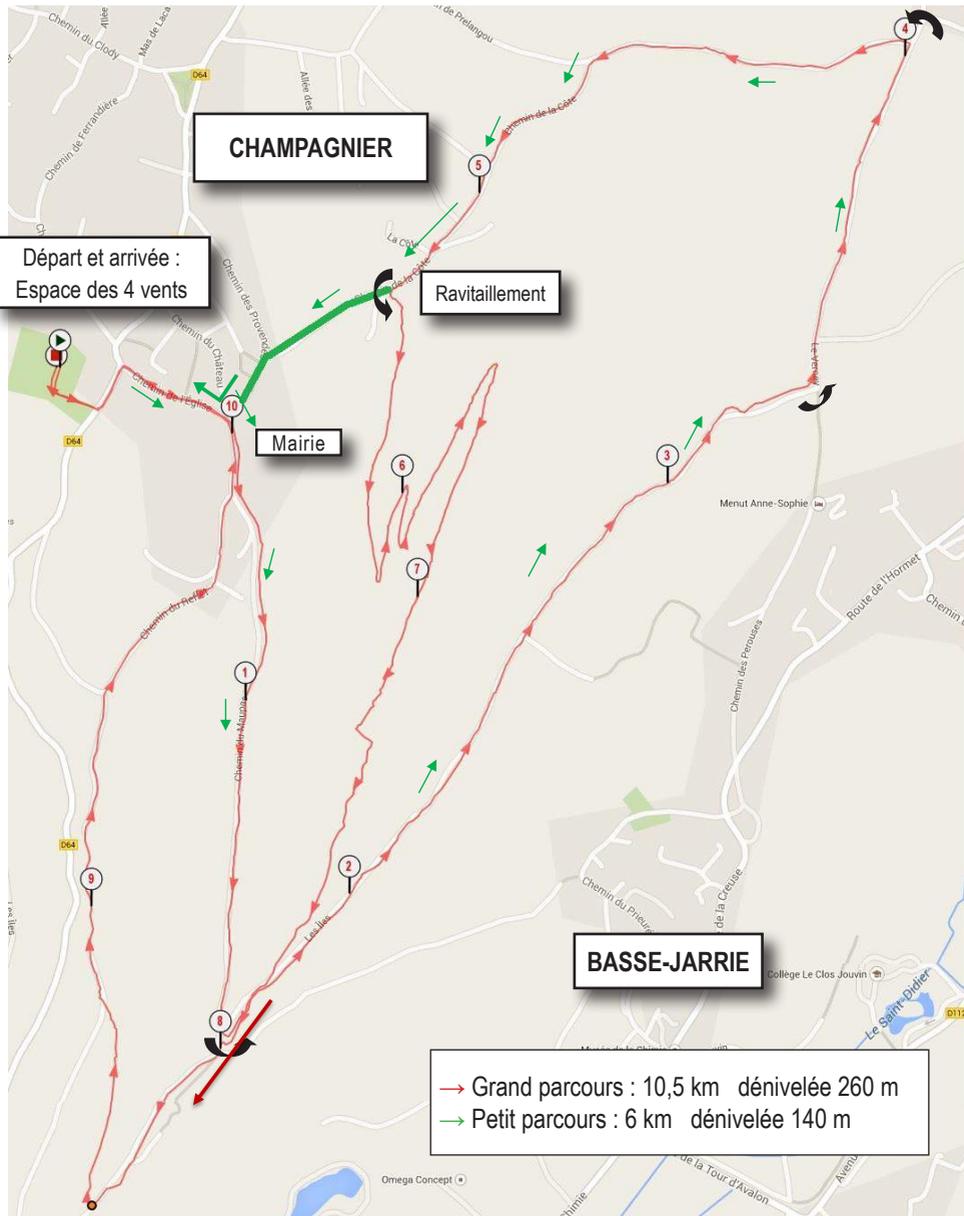
Dimanche  
29 mars  
2015  
9h30

Parcours adultes 6 km et 10,5 km  
Courses enfants gratuites

<http://crosschampagnier.jimbo.com>

Et  
pourquoi  
pas  
déguisé ?

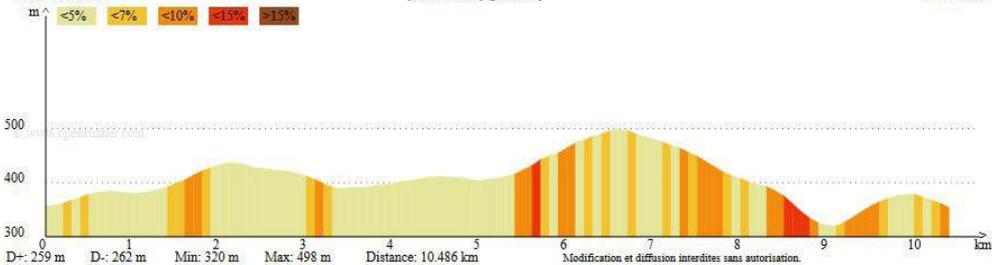




CHAMPAGNIER

[Cross de Champagnier 2015]

CHAMPAGNIER



# CROSS DE CHAMPAGNIER

## dimanche 29 mars 2015 / départ 9h30

BULLETIN D'INSCRIPTION  
(préinscription jusqu'au 26 mars 2015)

10 km. Né(e) avant 2000     6 km. Né(e) avant 2000

NOM, Prénom : .....

Sexe     F     M    Année de naissance .....

Club ou association : .....

Ville : .....

Code postal : .....

e.mail : .....

Certificat médical    ou     Licence sportive  
Date : .....    Numéro licence : .....  
Fédération : .....

Pour les non-licenciés : **joindre obligatoirement au bulletin d'inscription un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition DATANT DE MOINS D'UN AN le jour de la course.**

Frais d'inscription

Grande course (10 km) :    7€ (préinscription) + 2€ si inscription le jour de la course.  
Petite course (6 km) :    5€ (préinscription) + 2€ si inscription le jour de la course.

Bulletin à retourner avant le **26 mars 2015**, accompagné du règlement par chèque

Par courrier :    ou    à déposer au magasin :

Association Raid Isère Aventure  
Chez Pascal Souche  
Le Clos des cerisiers  
38800 Champagnier

Endurance Shop  
44 avenue Grugliasco  
38130 Echirolles



Chèque libellé à l'ordre de : Association Raid Isère Aventure

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du cross de Champagnier et en accepte toutes les conditions.**

Date

Signature

Réservé à l'organisation

N° dossard

# Règlement du cross de Champagnier du 29 mars 2015

## Article 1 - Date

Le Cross de Champagnier est organisé le dimanche 29 mars 2015 de 9h30 à 12h00 à Champagnier par l'association Raid Isère Aventures (association Loi 1901, n°W381004238).

## Article 2 - Parcours

Deux parcours sont proposés. Le premier parcours est de 6.0 Km et le second de 10 Km. Les deux parcours empruntent essentiellement des sentiers en forêt sur les communes de Champagnier et Jarrie. Le dénivelé positif est de 140 m pour le petit parcours et de 288 m pour le grand parcours. Le départ est donné à 9H30 pour les deux courses. La zone de départ est située en bas de l'Espace des Quatre Vents, en dessous de l'école de Champagnier. La zone d'arrivée pour les deux courses est située au même endroit que la zone de départ.

## Article 3 - Catégories

Les deux parcours sont ouverts aux personnes nées avant le 31/12/1999. Des courses pour enfants (nés entre 2000 à 2009) auront lieu à proximité de la zone de départ et d'arrivée à partir de 11h30.

## Article 4 - Assurances

Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance souscrite par l'association Raid Isère Aventures. Les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance due à un mauvais état de santé et en cas de vol.

## Article 5 - Sécurité

Le parcours est indiqué par des signaleurs. Le service médical est placé sous la responsabilité de la Croix Rouge Française. Les services médicaux peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour des raisons médicales.

## Article 6 – Inscriptions

Les inscriptions se font soit :

- ▷ Le jour de la course de 8h00 à 9h15 pour les courses adultes et jusqu'à 10h45 pour les courses enfants.
- ▷ Par courrier : Le bulletin d'inscription peut être téléchargé à l'adresse internet suivante : <http://crosschampagnier.jimbo.com>. Le bulletin d'inscription doit nous parvenir rempli avant le jeudi **26 mars 2015**, accompagné du certificat médical ou de la copie de la licence et d'un chèque correspondant au montant de l'inscription à l'ordre de Raid Isère Aventure, à l'adresse suivante : Association Raid Isère Aventure - Le Clos des Cersiers - 38800 Champagnier
- ▷ Ou à déposer chez Endurance Shop, 44 avenue de Grugliasco à Echirolles jusqu'au jeudi **26 mars 2015** à 19h00.

Les bulletins seront complètement remplis et obligatoirement accompagnés de la photocopie certifiée d'une licence appartenant aux fédérations FFA, FFCO, FFPM, FF Tri, UNSS ou UGSEL ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins de un an à la date de la course. Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs non-licenciés. Le règlement par chèque doit être joint au bulletin de pré-inscription.

Un lot sera remis aux 250 premiers inscrits.

## Article 7 - Engagement, dossard

Le prix d'engagement est fixé à 5€ pour le petit parcours (+2 € si inscription le jour de la course) et à 7€ pour le grand parcours (+2 € si inscription le jour de la course). Les courses enfants sont gratuites. Le retrait des dossards aura lieu le jour de la course entre 8h00 et 9h15. Le dossard sera porté sur la poitrine (les épingles ne seront pas fournies par l'organisation). Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque cause que ce soit. Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement sera disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenant dans ce type de situation.

## Article 8 - Cas de force majeure

Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la course en cas de force majeure.

## Article 9 – Accompagnateurs, équipement

Les deux parcours sont uniquement destinés aux coureurs à pieds et se font en individuel. Les accompagnateurs (pédestre, bicyclette, engins à roulettes et/ou motorisés) sont interdits. L'utilisation des bâtons de marche est interdite.

## Article 10 – Ravitaillement, sanitaires, consigne

Un ravitaillement est assuré à l'arrivée pour les coureurs à l'issue de la course. Un ravitaillement en eau est proposé à environ 5 kms depuis le départ. Des toilettes et des douches sont mises à la disposition des participants dans le gymnase de l'Espace des Quatre Vents. Une consigne sera mise à disposition gratuitement afin de permettre aux coureurs de laisser leurs affaires pendant la durée de la course.

## Article 11 – Résultats et remise des prix

Les résultats de chaque course seront affichés sur place à l'issue de la course et seront disponibles notre site internet <http://crosschampagnier.jimdo.com>. La remise des prix sera effectuée à 11h, devant le gymnase de l'Espace des Quatre Vents à Champagnier. Les 3 premières féminines et les 3 premiers masculins (toutes catégories confondues) de chaque course adultes seront récompensés. La remise des prix sera effectuée à 11h, devant le gymnase de l'Espace des Quatre Vents à Champagnier

## Article 12 - Droit à l'image

Les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires ou médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous les supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur.

## Article 13 - Acceptation

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.